

Information aux habitants du quartier des Garrigues de Mazan et de la Lègue de Carpentras

- Comme certains d'entre vous ont pu le voir sur le site internet de la COVE ou de la mairie de Mazan, il est programmé pour cette année l'aménagement d'un itinéraire vélo entre Mazan et Carpentras, sous la forme d'une voie partagée de 4,8 km qui vont du rond-point du Maquis du Ventoux (Cité Scolaire Jean-Henri Fabre) à Carpentras, jusqu'au chemin du Picuey à Mazan, par les chemins d'Embanay (Carpentras) et du Banay (Mazan).
- Cet aménagement emprunte le chemin d'Embanay, chemin qui constitue un axe de circulation privilégié des habitants, notamment ceux du quartier des Garrigues de Mazan, pour accéder à Carpentras, pour des déplacements quotidiens (travail / collège et lycée / commerces)
- Cet aménagement prévoit, outre les équipements de voiries / circulation (pas d'information à ce jour), de transférer la circulation automobile vers la RD 942 (route Mazan / Carpentras) et la RD 1 (route vers Carpentras via la route de Saint Didier) afin d'agir sur la surfréquentation de ces voiries et de réduire de 50 km/h à 30 km/h la vitesse des véhicules sur les chemins d'Embanay (Carpentras) et du Banay (Mazan) afin de favoriser le partage de ces voiries entre véhicules motorisés et non motorisés.
- L'association des Garrigues et de la Lègue a sollicité la mairie de Mazan et la COVE pour une présentation du projet d'aménagement afin d'obtenir de plus amples informations. Une rencontre entre la mairie de Mazan, la COVE et l'association est programmée le 15 mai prochain et une réunion publique est envisagée le 14 juin (lieu à définir).
- Nous sommes dans l'attente de vos observations et/ou questions que vous souhaiteriez apporter / poser sur ce projet d'aménagement que nous pourrions relayer auprès de la mairie de Mazan et de la COVE lors de notre rencontre et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

La CoVe à vélo

